

Lundi 28 février 2022,

Chers Parents,

Dans quelques jours, le 2 mars 2022, nous entrerons dans le carême. Cette année encore, 40 jours qui nous sont offerts pour prendre le temps de se tourner davantage vers les autres, partager, prier et se préparer avec joie à la Résurrection du Christ le dimanche de Pâques.

Dans notre établissement, nous allons donc vivre spécialement ce temps de préparation en lien avec notre thème d'année « **Partageons la joie** » en proposant notamment des actions concrètes :

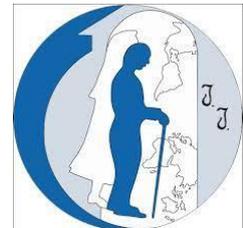
### *Fêter notre fondatrice*

- **Le 10 mars** nous fêtons la **Ste MARIE-EUGENIE**, sainte patronne de tous les établissements de l'Assomption dont nous faisons partie.
- Chacun est invité ce jour-là à se mettre aux couleurs de l'Assomption :  
**Dress code : porter quelque chose de violet et/ou blanc**

### *Se tourner vers les autres*

Par deux actions concrètes :

- **Journée de solidarité** organisée **le mardi 8 mars** au profit **Des Petites Sœurs des Pauvres**, qui accueillent des personnes âgées dans leur maison de retraite « Ma Maison » à Orléans.  
Nous les aiderons avec une **collecte de denrées alimentaires non périssables** (Riz, pâtes, café, épicerie, sucre...) **et des produits d'hygiène** (brosse à dent, dentifrice, savon, shampoing, brosse, crème, coton... ).  
**Des caisses seront disponibles ce jour là à l'entrée du collège et de l'école.**
- **Soutenir une école et un centre social de l'Assomption en Inde** pour des achats de matériels pédagogiques, de fournitures scolaires, d'ameublement des salles de classe, et participer aux salaires des enseignants ...  
En effet, le réseau des 14 établissements de l'Assomption soutient cette année ce projet qui a *pour but de favoriser la scolarisation de filles et de garçons entre 3 et 16 ans, et l'accompagnement des parents, les alphabétiser si besoin, leur apprendre à gérer leur argent pour qu'ils puissent financer la scolarité de leurs enfants.*





**ASSOMPTION**  
Saint-Marc Saint-Aignan  
Etablissement catholique d'enseignement

Pour financer ce projet :

\* Un **repas bol de riz** sera proposé **aux élèves du CE2 à la 3<sup>ème</sup> le mardi 29 mars**. Un coupon-réponse est joint à ce courrier. Il sera à remettre impérativement rempli et signé sous enveloppe à l'enseignant pour l'école et à la vie scolaire pour le collège (à rendre avant le lundi 21 mars). Pour les élèves déjeunant habituellement ce jour-là à la cantine, le repas est compris dans l'abonnement.

\* Si certaines familles souhaitent faire un **don** pour ce projet, il est possible de nous l'adresser par ce biais. Merci alors d'adresser un chèque à l'ordre d'AGEA et de le rendre avec le coupon.

\* Une boîte aux couleurs de l'Inde sera également présente au bureau de la pastorale pour récolter des pièces rouges et/ou jaunes que les élèves souhaiteraient donner pour participer au financement de ce projet.



### *Prier*

- Les **messes** auront lieu, comme à l'habitude dans le respect des consignes sanitaires, les vendredis de semaine paire, à 12h45 dans la chapelle. Tous ceux qui le souhaitent sont invités à participer à cette Eucharistie (dans le cadre du protocole sanitaire, merci de rejoindre la chapelle par l'accueil).
- Chaque semaine, la **prière d'adoration** est proposée le jeudi de 15h15 à 16h30. La chapelle est ouverte à tous les élèves de l'établissement, notamment sur les temps de récréation.

### *Dire merci et pardon*

- La **journée du Pardon** le mardi 5 avril

Toute la journée, les élèves et adultes qui le souhaitent pourront venir se recueillir dans la chapelle, et s'ils le veulent, rencontrer un prêtre pour recevoir le sacrement de réconciliation ou simplement échanger. Les religieuses de l'Assomption seront aussi présentes pour accueillir les élèves.

Bien cordialement,

Mr Monnier et Mr Rat, Chefs d'établissement  
Mme Miot, Adjointe en pastorale et l'Equipe pastorale de l'établissement.

Etablissements Privés Catholiques sous contrat

20 rue Saint Marc 45000 ORLEANS

☎ : 02.38.24.02.70

✉ [secretariat@asmsa.fr](mailto:secretariat@asmsa.fr)



**ASSOMPTION**  
Saint-Marc Saint-Aignan  
Etablissement catholique d'enseignement

## Coupon-réponse « Bol de riz »

**À rendre sous enveloppe avant le lundi 21 mars**  
**Pour l'école, à remettre à l'enseignant de votre enfant**  
**Pour le Collège, à remettre à la Vie Scolaire**

Monsieur, Madame ..... parents de :

..... (classe :.....)

Habituellement demi-pensionnaire / externe (rayer la mention inutile)

- Autorise mon enfant à participer au « bol de riz » mardi 29 mars
- N'autorise pas mon enfant à participer au « bol de riz »
  
- Souhaite faire un don pour aider l'école et le centre social de l'Assomption en Inde : ..... €

Signature :

## Projet de solidarité INDE 2021-2022



Etablissements Privés Catholiques sous contrat

20 rue Saint Marc 45000 ORLEANS

☎ : 02.38.24.02.70

✉ secretariat@asmsa.fr